

Alternatives au service militaire obligatoire

Armée XXI étant confrontée à de nouvelles réformes, proposer des alternatives redevient un débat de société. Un forum national vient d'en stimuler la mise en réseau et la réflexion.

De plus en plus de pays européens renoncent partiellement ou entièrement au service militaire obligatoire. En Suisse aussi, les défenseurs de l'armée de milice avec l'obligation de servir sont en déclin, seul un tiers de la population est encore favorable à la forme du service militaire existante. Depuis l'automne dernier, suite aux pressions des milieux économiques, pour qui l'armée suisse est devenue trop coûteuse, la discussion sur le devenir du service militaire obligatoire est devenue urgente.

ticipant-e-s ont pu s'enrichir d'exposés de spécialistes du terrain, de politicien/ennes et de scientifiques et participer à des ateliers de travail. Cette rencontre a permis de faire le point sur un certain nombre d'enjeux, tout en débouchant aussi sur l'évolution du service civil et plus largement sur le service civil pour la paix.

Faut-il institutionnaliser l'obligation de servir?

La conscription obligatoire étant donc devenue surannée, faut-il introduire de

service civil. L'inégalité de traitement entre les jeunes accomplissant un service militaire et ceux payant simplement une taxe disparaîtrait. Les problèmes de pénurie de personnel que connaissent les secteurs de la santé et du social seraient résorbés. Une obligation de servir qui devrait, pour Martin Baltisser, ancien secrétaire général de l'UDC, être instaurée à terme pour les femmes et les hommes jusqu'à 70 ans.

Cette volonté politique, bien que l'obligation de servir soit contraire aux Droits humains, entend clairement diminuer les charges de l'Etat, en visant notamment à ce que la troisième génération s'occupe de la quatrième. Elle s'aligne aussi sur une vision patriarcale dominante : que les femmes arrêtent de revendiquer leurs droits et prennent leurs responsabilités à l'égard de la société.

La perspective d'un service obligatoire a été d'autant plus critiquée que nous ignorons le volume de prestations dont nous avons besoin pour ne pas être en concurrence avec le marché du travail, le taux de chômage étant élevé. Par ailleurs, il a été dénoncé que le service civil génère une concurrence à l'emploi, favorisant une main d'oeuvre bon marché. Des propos certainement un peu rapides, occultant l'existence d'un objecteur de conscience derrière chaque civiliste prêt à s'engager pour la collectivité.

Si la forme actuelle du service civil a été vivement critiquée, l'idée d'un service civil volontaire, créé à partir d'un espace vierge n'appartenant ni à l'armée, ni au domaine du social, a néanmoins retenu une certaine attention, contrairement à l'obligation de servir.

Dans le but d'une société civile à construire, Ueli Mäder, Directeur de l'institut de sociologie de l'université de Bâle, a introduit le concept de «temps



Diego Cipriani, Barbara Haering, Ruedi Winet, Reiner Eichengerger, Ueli Mäder

Faut-il envisager une armée de professionnels? Est-il judicieux de créer une obligation générale de servir en contrepartie? Telles ont été les principales questions débattues dans le cadre du forum «Alternatives au service militaire obligatoire» organisé le 21 janvier dernier par le Comité Suisse du Service civil¹.

Cette rencontre a été préparée plus particulièrement par Peter Hug, secrétaire du groupe parlementaire politique du PS Berne, appuyé par Ruedi Winet, juriste de la permanence service civil de Zurich. Plus d'une centaine de par-

nouveaux modèles de servir? Et dans quel(s) but(s)? Pour diminuer les charges de l'Etat? Pour renforcer l'Etat social ou pour favoriser l'émancipation de la responsabilité citoyenne?

En juin 2004, Bruno Frick, Conseiller national PDC, a déposé une motion portant sur l'«Obligation générale de servir». Cet objet demande que les dispositions constitutionnelles sur le service militaire soient complétées de telle sorte que tous les hommes s'acquittent de leur obligation de servir que soit dans l'armée, dans la protection de la population ou en accomplissant un

social»; un temps permettant à chacun et chacune de participer à des activités à but non-lucratif. Mais, le débat lié à la nécessité de répartir la solidarité en créant une nouvelle identité civile est demeuré bien timide.

Faut-il s'éloigner de la conscription obligatoire?

La question sur l'obligation de servir à l'armée a également été posée tout en abordant plus largement son devenir.

Certes, si la sécurité intérieure n'est pas à banaliser, elle ne saurait en tous cas pas relever de l'armée. Néanmoins, défendre une Suisse sans armée n'a plus semblé être d'actualité, le développement de la sécurité internationale (par ex. pour répondre au terrorisme) devant être défendu. Une grande partie de l'auditoire semblait en effet acquiescer à l'idée d'une armée intervenant aujourd'hui davantage pour la paix que pour la guerre.

De rompre avec l'obligation de servir a également paru adéquat pour des questions surnuméraires. Les avis se sont essentiellement tournés en faveur d'une armée de professionnels, qui pourrait éventuellement être associée à des miliciens volontaires, rendant ainsi fluctuantes les limites entre le volontariat et l'obligation de servir.

L'idée de valoriser les missions civiles de volontaires de paix à l'étranger a largement été défendue. Etant entendu que, pour certains, il continue à être exclu d'envoyer des soldats à l'étranger et que la priorité devrait porter sur la reconversion des moyens militaires pour la promotion civile de la paix. Un consensus doit encore être trouvé quant à la forme de ces missions.

Quelles perspectives pour le service civil de paix?

L'introduction d'un service civil de paix

doit-il être débattu de manière autonome ou en regard de la réforme envisagée de l'armée?

Pour être crédible, les deux thèmes ne peuvent pas être séparés. Il est impératif de proposer des alternatives en valorisant les missions civiles volontaires de paix. Vu les restrictions budgétaires, la réforme militaire est une occasion pour recourir à l'argent qui sera libéré et se donner ainsi les moyens financiers pour réformer aussi le service civil. D'autres ont argumenté que la sécurité ne peut plus être séparée de la coopération, fut-elle militaire. Au contraire, pour les partisans de la valorisation et du renforcement des structures d'interventions civiles existantes, comme les Brigades de paix Internationales ou Peace Watch Switzerland, le débat peut être dissocié.

La question reste encore de savoir s'il faut défendre la dimension volontaire du service civil de paix à l'étranger ou viser sa professionnalisation. Son extension qualitative, en formant des personnes compétentes, est paru prioritaire, au détriment d'une promotion quantitative. Une vision oubliant que le volontariat ne s'oppose pas forcément au professionnalisme et masquant l'apport d'un service civil pour la paix à l'intérieur de nos frontières. De plus, une tendance à la marchandisation du service civil pour la paix pourrait remettre en cause le projet d'une société citoyenne.

Par ailleurs, si l'existence d'un enrichissement réciproque entre les civilistes et les établissements d'affectation a été avancée, sa non pertinence de par sa taille, que ce soit au niveau économique ou du renforcement de l'Etat social, a aussi été mentionnée, d'où une tendance à vouloir remettre le service civil aux oubliettes.

Enfin, il a également été argumenté

qu'il n'était pas adéquat de mettre en relation un temps social national ou l'obligation de servir avec la promotion du service civil de paix à l'étranger. Le contingent serait alors beaucoup trop important et empièterait sur le marché du travail.

Ce forum n'a pas suffisamment mis en avant les apports de la non-violence. Il a néanmoins été une importante occasion pour constater les dissensions actuelles et poser les premières lignes directrices en vue d'une nouvelle initiative populaire fédérale, qui pourrait bien être lancée d'ici deux ans.

Sandrine Bavaud

¹ En collaboration avec le PS Suisse, les Verts, le GSsA, le Centre pour l'action non-violente et le Conseil de la paix.